

La Suisse multiculturelle et plurilingue : histoire et mythe, réalité ou illusion

En préambule de notre colloque, il convient de rappeler une chose élémentaire, c'est que la Suisse n'a pas toujours été un pays multiculturel et plurilingue et que cet état anormal dans le concert des nations européennes est relativement récent dans l'histoire, qu'il est dû à une volonté politique et que cette volonté peut à tout moment être remise en question si elle ne correspond plus à la réalité sociopolitique.

Il est évident qu'à l'origine la Suisse est un pays monolingue et que la Confédération des Treize cantons le restera jusqu'à sa chute en 1798. Il est intéressant de noter à ce propos que Fribourg, entré dans la Confédération en 1481 après les guerres de Bourgogne, sera un canton allemand malgré une forte majorité latine à partir du XVI^{ème} siècle mais cette majorité parlera patois. Toutefois dès le moyen âge, la conquête du Tessin, puis celle du Pays de Vaud au XVI^{ème} siècle par Berne et par Fribourg, les traités de combourgeoisie avec Genève et Neuchâtel vont faire entrer progressivement ce qu'on appelle aujourd'hui la Suisse romande - le terme date du XVIII^{ème} siècle - dans le giron helvétique.

Entre l'instauration de la Réforme à Neuchâtel, Genève et Lausanne dans les années 1530 et la fin de l'ancien régime, cet espace romand s'est progressivement helvétisé : *L'ombre de Garnier Stoffacher*, cette tragicomédie est jouée à Genève en 1584 inspirée des Tellenspiele. Et en 1634, le recteur de l'Académie de Genève - qui est du reste un Allemand du nom de Spanheim - écrit dans son *Mercure suisse* en se référant à une « nation suisse » qui échapperait à toute distinction linguistique ou confessionnelle :

« Ceux qui y voudront chercher un langage affetté sont priez de se souvenir, qu'il seroit de mauvaise grace en la bouche d'un Suisse. Que cette Nation se contente d'un ton masle et à l'accent de ses pères... »

Première manifestation de cette identité helvétique commune donc aussi bien aux alliés et sujets romands qu'aux suisses allemands. Un siècle plus tard, en 1725, Beat de Muralt publie à Paris ses *Lettres sur les Anglais et sur les Français* qui font scandale parce qu'elles mettent en question la suprématie du bel esprit français. Il y joint une *Lettre sur les Voyages* dans laquelle il déconseille aux jeunes Suisses d'aller se corrompre à l'étranger. La péroraison de cette lettre contient tous les ingrédients de ce que l'on peut appeler le mythe suisse :

« Il semble que la Providence qui gouverne le monde ait voulu que parmi les nations il y en eut une droite et simple, qui manquant de grandes Richesses aussi bien que d'occasions à de grands Plaisirs, ne fut pas dans la tentation de se laisser aller au Luxe. Une heureuse Obscurité, un Genre de vie éloigné de toute Ostentation, autant que de toute Mollesse, doit nous attacher à nos Montagnes,

et le Contentement inséparable de ce Genre de vie devoit nous y affermir. Dans cette situation la Providence vouloit nous conserver exemts des Troubles et des Agitations qui travaillent le reste du Monde, et nous proposer pour exemple aux Peuples égarésⁱ.»

La plupart des ingrédients du bricolage identitaire helvétique sont présents dans ce texte : quels sont les traits du caractère suisse et à quelles conditions les Suisses peuvent-ils être heureux?

1. La simplicité des mœurs : rudesse et rusticité ne sont pas marquées du signe négatif de la barbarie, mais constituent des vertus positives qui permettent d'une part de mépriser le luxe et d'autre part d'affirmer face au reste du monde son indépendance. Cette image du "peuple des bergers, qui est libre sur la terre", relayée par les récits des voyageurs, par les *Idylles* de Gessner et le Rousseau de la *Lettre à d'Alembert* et de *La Nouvelle Héloïse* s'est ainsi ancrée dans notre imaginaire.

2. L'importance du relief helvétique : les montagnes auxquelles tout bon Suisse doit être attaché sont dotées d'une valeur symbolique. Ailleurs dans cette *Lettre*, Muralt compare les vieux Suisses au granit des Alpes et la problématique du réduit national, qui a joué un rôle si important lors de la Deuxième Guerre mondiale, n'est pas loin. Quelques années après Muralt, Albrecht von Haller développera cette relation privilégiée des Suisses à leurs montagnes dans son célèbre poème *Les Alpes*.

3. Le rôle de la Providence divine : c'est Dieu qui a voulu la Suisse (on vient de publier en français un ouvrage de l'écrivain zurichois Hugo Loetscher *Si Dieu était suisse*ⁱⁱ qui ironise cette thématique). La Suisse n'est donc plus pour Muralt une création historique, mais elle a été voulue de toute éternité et comme Dieu ne saurait être que bon pour le piétiste qu'il était, sa création ne saurait être qu'excellente. La Suisse doit servir d'exemple aux peuples égarés. Le mythe de la Suisse "Sonderfall" est né et il continue aujourd'hui à nourrir le discours politique de certains politiciens populistes lors des discussions sur une éventuelle adhésion à la Communauté européenne.

4. De cette position privilégiée de la Suisse découlent deux principes intangibles sans lesquels le pays ne saurait survivre : la neutralité et la méfiance viscérale envers l'étranger. Or la neutralité suisse est née de circonstances historiques précises : la défaite de Marignan en 1515, suivie de la Paix perpétuelle avec la France, a mis fin à l'expansionnisme helvétique au début du XVIème siècle. Puis les dissensions internes entre protestants et catholiques ont paralysé la Confédération pendant deux siècles. Au cours de la guerre de Trente ans, pour éviter d'être impliquée dans un conflit qui aurait menacé de faire exploser le fragile compromis entre les deux clans, la diète proclama la neutralité de la Suisse et pour la première fois leva des troupes fédérales afin de protéger les frontières. Ces circonstances historiques précises, Muralt n'en a cure : la neutralité déshistorisée devient un mythe sous le regard de Dieu qui l'a

voulue. Quant à la méfiance des étrangers, elle apparaît comme un corollaire inévitable : comment ces gens heureux, retranchés dans leurs montagnes, pourraient-ils ne pas considérer l'Autre comme un danger potentiel qui risque de menacer l'équilibre national? Paris, capitale du monde civilisé de l'époque, devient sous la plume des helvétistes une effrayante Babylone où les pauvres petits Suisses sont menacés de perdre leur âme. Et Rousseau fera dire à Saint-Preux lorsqu'il arrive à Paris : "J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde"ⁱⁱⁱ.

La construction du mythe helvétique se fait donc contre le courant de l'histoire. Muralt situe du reste son Helvétie idéale dans le passé : "Heureuse nation si elle revenait à soi" implique qu'à ses yeux elle est en train de s'égarer et qu'elle risque de succomber aux menaces du monde moderne. Muralt souhaite arracher la Suisse au devenir historique et la situe ainsi dans une éternité mythique. Rousseau, grand lecteur de Muralt, reprend ce mythe pour le développer : *Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis* - Ici je suis barbare parce qu'ils ne me comprennent pas - telle est déjà l'épigraphe du *Discours sur les sciences et sur les arts*. Mais c'est dans la *Lettre à d'Alembert* que Jean-Jacques développe le mythe des montagnons neuchâtelois : ces paysans libres et heureux vivent en autarcie à l'abri de leurs montagnes; ils ne connaissent pas la malédiction de la division du travail puisqu'ils savent tout faire et ils cultivent les sciences et les arts sans tomber dans les égarements du luxe et de la frivolité. Et dans *La Nouvelle Héloïse*, les montagnards valaisans et les vigneron de Clarens deviendront les modèles de cette authenticité rustique dont la Suisse semble alors avoir l'apanage.

A la fin du siècle, alors que la Révolution menace et qu'elle éclate en France, le Doyen Bridel (1757-1845), pasteur poète, voulut donner à la Suisse romande une littérature nationale qui chante les beautés de la nature et la simplicité helvétique. Si ses poèmes sont d'une affligeante médiocrité, son helvétisme témoigne de la volonté de certains Suisses français d'affirmer leur appartenance à l'entité suisse et de définir leur identité en se démarquant de la France.

Dans la préface à son recueil de poèmes intitulé *Mes Passetemps*, il reprend jusqu'à la caricature le discours antifrançais de Muralt : «Le Suisse peut être grossier et même bête, mais il ne lui est pas permis d'être vil, ni basement flatteur: ce sont les vices d'un esclave: on les laisse aux Français»^{iv}.

Toutefois il ne faudrait pas s'imaginer que ce discours nationaliste fasse l'unanimité. L'oncle de Benjamin Constant, Samuel, auteur de romans et de comédies à succès, trouve bien limitée la poétique du Doyen Bridel et son neveu cherchera en France une nouvelle patrie plus digne de ses ambitions politiques. Même les auteurs de l'ouvrage de compilation intitulé *Etat et délices de la Suisse* - qui connut de nombreuses éditions au XVIIIème siècle - écrivent à ce propos :

«Quelques Suisses, même, particulièrement ceux de Genève et de Neuchâtel, dont la langue maternelle est la française, ont la faiblesse de donner dans ce préjugé [que les Suisses sont des balourds] jusqu'à se croire véritablement malheureux d'être suisses, et à se soucier de ne pas passer pour tels, hormis dans le cas de nécessité, c'est à dire lorsqu'ils ont besoin de la protection des cantons. J'ai vu de très honnêtes gens de Genève ne pas convenir de ce faible dans leurs compatriotes, mais la chose n'en est peut-être pas moins véritable; car je sais que la plupart rougissent du nom de Suisses.»^v

Première manifestation du sentiment de honte d'être suisse qui pousse certains romands à nier leur appartenance à une entité culturelle qu'ils ne reconnaissent pas.

La chute de l'ancien régime, l'instauration de la République helvétique et l'entrée dans la Confédération de Vaud, du Tessin et des Grisons, puis de Genève, du Valais et de Neuchâtel, tous ces événements transforment fondamentalement notre pays. A partir de 1815, et plus encore à partir de 1848, les cantons romands sont des états souverains de la Confédération. Ils vont chercher à affirmer leur appartenance à la Suisse en élaborant une culture autonome par rapport à la culture française. On pourrait multiplier les exemples de cette volonté de se démarquer des valeurs françaises et de créer une littérature de langue française mais indépendante des modes parisiennes. C'est ce que veut Töpffer par exemple dans ses romans et ses nouvelles de même que dans ses critiques d'art ; même son de cloche chez le vaudois Eugène Rambert et chez le genevois Amiel. Celui-ci rêve même d'une culture romande, d'une âme romande dont le nœud serait le résultat d'un mariage entre la masculinité genevoise et la féminité vaudoise. Tous deux montrent une méfiance viscérale à l'égard de la France. Au moment de la Guerre francoprussienne de 1870, Amiel ne cesse de répéter dans son journal que les Français sont superficiels :

«D'un bout à l'autre de l'histoire de France, on retrouve ces traits du caractère national : l'irréflexion et la gloriole. Du gamin au généralissime, on voit partout cette impétuosité de linotte, remplaçant l'étude par la bonne humeur et dissimulant l'impéritie sous l'aplomb, la pose et la blague. Ce mal est dans les moëllles. On le suce avec le lait. ...Tout sonne creux, dans leur industrie, leur éducation, leurs mœurs, leur tragédie, leur politique, leur piété. Partout similor, chrysocale, imitation, faux-semblants, beaux dehors, toujours le vernis, le plaqué, l'apparent, c'est-à-dire le charlatanisme, au lieu du solide, du réel et du vrai.»

Rambert, dans son *Journal d'un neutre*, n'est pas en reste de diatribe antifrançaise. Ainsi tout au long du XIXème siècle se constitue un champ

littéraire autonome en Suisse romande. On assiste bel et bien à *L'Invention de la littérature romande*, selon le titre que Daniel Maggetti a donné à sa thèse.

Là encore il n'y a pas unanimité, mais les malheureux qui veulent sortir des normes morales et esthétiques fixées sont ou bien interdits de publication dans les revues romandes ou bien récupérés mais seulement lorsqu'ils ont pu trouver une consécration à Paris. C'est là un des paradoxes du statut de la culture romande qui voudrait prendre ses distances avec le centre parisien mais qui reste prisonnière du prestige de la métropole culturelle. Le cas d'Edouard Rod est exemplaire.

Avec la génération de Ramuz au début du XX^{ème} siècle, la question identitaire demeure primordiale : les jeunes écrivains qui se sont regroupés autour de *La Voile latine*, cherchent à échapper au moralisme helvétisant, mais ils se disputent sur la question de leur identité : aux nationalistes comme Robert de Traz et Gonzague de Reynold qui croit à l'esprit suisse et le définit longuement dans sa thèse de doctorat sur le XVIII^{ème} siècle littéraire s'opposent les frères Cingria, qui rêvent de l'antique Lotharingie, du temps de la reine Berthe, d'une Suisse médiévale, catholique et qui en bon disciples de Maurras prônent la latinité. Ramuz insiste sur le fait que la seule identité véritable ne peut être que cantonale. Ces querelles peuvent un siècle plus tard sembler dérisoires ; elles témoignent cependant de la réalité d'un problème que l'on ne saurait occulter, celui de la double appartenance à la Suisse politiquement, à la France culturellement. Ce problème s'est du reste posé avec acuité pendant la I^{ère} Guerre mondiale : alors que les Suisses français étaient totalement du côté des alliés francobritanniques, une majorité de Suisses allemands étaient sympathisants de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. On peut prendre la mesure de cette division en lisant les ouvrages d'un écrivain vaudois de cette époque, Louis Dumur, né en 1863 dans le canton de Genève, mais d'une famille vaudoise, fit carrière à Paris où il fut un des fondateurs du *Mercure de France*. Romancier à succès de tendance socialisante et pacifiste, il devient avec la guerre un ultranationaliste et écrira une série de romans dont les titres sont suffisamment évocateurs : *Nach Paris*, *Le boucher de Verdun*, *Les Défaitistes*. En pleine guerre, il publie *Les deux Suisses* où il s'en prend à la neutralité helvétique et au rôle selon lui ambigu de la Croix rouge internationale :

«La Suisse assista la victime mais n'eut pas un reproche contre le brigand [...]. Elle pansa de son mieux les plaies de la guerre, mais elle laissa ouvertes celles de la justice. Elle fut celle qui lava dans le froid bassin de marbre les linges sacrés du pansement, en même temps que ses mains pures de Ponce Pilate.»

Dans son roman *La Croix rouge et la Croix blanche*, publié en 1925, il présente le fossé entre romands et alémaniques en imaginant une jeune patricienne de la rue des Granges à Genève, partagée entre un bon genevois francophile et un horrible officier bernois admirateur du Kaiser.

Ce récit manichéen qui nous fait aujourd'hui sourire témoigne de la violence de l'affrontement entre les communautés culturelles pendant cette période. Dans les années 1930, la situation se modifia dans la mesure où l'on s'efforça de limer les différences et où la majorité des Suisses se trouvèrent unis contre le nazisme dans ce que l'on a appelé la Défense spirituelle de la Suisse. C'est l'époque qui vit la création de Pro Helvetia et la reconnaissance du romanche comme quatrième langue nationale.

Mais il ne faut pas exagérer cette belle unanimité qui, durant la guerre, a trouvé autour de la figure charismatique du général Guisan un guide de la Résistance armée. Le cas de Ramuz est intéressant : promu en quelque sorte écrivain national dans les années 30 – il est alors presque entièrement traduit en allemand- il reçoit le grand Prix Schiller en 1936 mais l'année suivante il scandalisera les Suisses allemands en déclarant que la seule chose qui unisse les Suisses, c'est l'uniforme des postiers.

Au terme de ce bref parcours historique, j'aimerais faire deux remarques qui me semblent encore pertinentes pour la situation actuelle : c'est que la Suisse multiculturelle et plurilingue est un fait qui ne date pas seulement de 1848 mais qui a une longue histoire. Deuxièmement cette multiculturalité ne va pas de soi ; elle peut être menacée en raison des circonstances extérieures et elle doit en quelque sorte être entretenue.

Si à l'issue de la IIème Guerre mondiale la cohésion nationale a été plus forte que jamais, si à cette époque le Conseil fédéral peut pour redorer le blason du pays commanditer l'ouvrage célèbre d'André Siegfried *La Suisse démocratie-témoin* et si Denis de Rougemont peut encore en 1960 écrire la Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux, la situation s'est profondément modifiée pendant les cinquante dernières années. J'ai tenté de faire une sorte de catalogue des causes d'un changement qui affecte les relations culturelles entre Suisses romands et Suisses allemands.

1. La remise en question du mythe suisse :

A partir des années 50, les mythes suisses sont progressivement remis en question : on pense naturellement aux deux grands écrivains alémaniques Frisch et Dürrenmatt et à leurs émules Meyenberg, Bichsel, Muschg, mais aussi en Suisse romande au mouvement autour de la revue *Rencontre*, à l'œuvre de Velan, puis celle de Cherpillod. La vision d'une société idyllique, en dehors de l'Histoire, où régnerait la liberté, est l'objet d'une contestation de plus en plus virulente. En 1959 déjà, dans son roman *Je*, Velan dénonce le scandale des fiches qui ne sera mis à jour qu'à la fin des années 80. C'est surtout dans les années 90 que l'affaire des fonds juifs en déshérence et de l'or nazi de la Banque nationale provoque un affrontement entre ceux qui veulent radicalement démythifier la Suisse jusqu'à dire qu'elle n'existe pas, et les nostalgiques du passé, conservateurs traditionalistes qui restent attachés à certains aspects fondamentaux du mythe.

Il est difficile de mesurer exactement quel effet cette déconstruction du mythe a pu avoir sur les relations interculturelles en Suisse. Mais il me semble possible d'avancer l'hypothèse que la remise en question d'une certaine identité helvétique a pu provoquer ou bien un mouvement de repli frileux sur des identités locales ou au contraire une fuite vers l'extérieur et un désintérêt pour la Suisse en tant qu'entité.

2. Un autre facteur qui me semble absolument déterminant sur l'évolution des relations interculturelles, c'est l'impact des événements de mai 1968. Là aussi le problème est si complexe qu'il mériterait à lui seul un colloque de plusieurs jours. Mais il est évident que la société helvétique n'a pas été en dehors de l'énorme bouleversement suscité par ce que le psychanalyste Gérard Mendel a appelé « la révolte contre les pères ». De nombreuses institutions qui jouaient un rôle important dans la formation de l'identité ont alors perdu de leur crédit. C'est le cas de l'Eglise ou des églises, de l'Ecole, de l'Armée. Les structures de l'autorité dans son sens étymologique se sont en partie et provisoirement effondrées. Sur le plan culturel, ces bouleversements ont eu de nombreux effets : l'apparition d'une culture alternative pour s'opposer à la culture traditionnelle, la transformation des programmes d'enseignement et la tendance à rejeter le passé comme siège d'une tradition surannée et par conséquent à se couper de ses racines. Le phénomène du reste n'est pas propre à la Suisse, mais pour revenir aux problèmes liés à notre spécificité helvétique, il a eu des répercussions sur le plan des relations entre communautés culturelles dans la mesure où la méconnaissance réciproque ne peut que renforcer les clichés et les stéréotypes et susciter le malaise.

Une des conséquences, à mes yeux néfaste, de mai 68 en Suisse allemande, c'est l'impact croissant du dialecte. On a souvent dit que l'emploi du dialecte en Suisse allemande était lié à la résistance contre le nazisme. En réalité, certains bastions maintenaient l'emploi de l'allemand standard. Or ces bastions –figures du père- sont tombés l'un après l'autre. Le dialecte triomphe partout même lorsque sont présents dans le groupe des non alémaniques. Cette vague du dialecte affecte les rapports entre les communautés linguistiques puisque cela constitue une barrière et que l'on envisage sérieusement en Suisse romande d'apprendre le suisse allemand. La réciproque ne semble pas aller de soi.

Dans ce domaine linguistique, les transformations de la société ont eu une influence déterminante sur l'apprentissage des langues. Jusqu'en 1970 (?), il était normal pour les jeunes suisses allemands de faire leur « Welschlandjahr ». Cette institution a été l'objet d'une étude très fouillée de mon collègue l'ethnologue Ueli Gyr qui démontre bien l'impact capital de ce séjour en terre romande pour la cohésion nationale. Impact d'autant plus important que inversement de nombreux romands ont fait également un séjour d'une année en Suisse alémanique comme apprenti ou comme jeune fille au pair.

Aujourd'hui on cherche à promouvoir les échanges de classe mais il est clair que cela reste un phénomène trop marginal et trop sporadique.

Si d'un côté le dialecte a envahi tous les secteurs de la vie sociale en Suisse alémanique, le français y a parallèlement perdu une partie de son prestige. Il faut dire que la chance des Suisses romands depuis le XVIIIème siècle, c'est de parler une langue qui s'est longtemps prétendue la langue universelle. Or cette langue parlée au siècle des Lumières par l'élite de la société helvétique a depuis la IIème Guerre mondiale été totalement supplantée par l'anglais. Malgré les efforts du gouvernement français pour utiliser la francophonie pour redonner à la langue de Molière son éclat quelque peu terni, le français a perdu son attrait et cette perte n'est pas sans avoir eu des incidences sur l'apprentissage de cette langue difficile en Suisse alémanique. Les décisions récentes du gouvernement zurichois – entraînant dans son sillage toute la Suisse orientale et centrale-ont fait trop de bruit pour que je m'y attarde, mais elles sont révélatrices d'une certaine indifférence, pour ne pas dire arrogance du plus puissant canton de Suisse. Pour ma part, je n'ai rien contre l'apprentissage précoce de l'anglais à condition qu'il ne vienne pas perturber chez les alémaniques l'apprentissage de l'allemand de moins en moins bien maîtrisé par la nouvelle génération. Il y a là une perte grave de substance culturelle dont les effets à long terme sont difficilement mesurables mais pourraient être très négatifs.

3. A ces considérations de nature ethnologique et linguistique, il faut ajouter le facteur économique. Récemment le Temps a publié une caricature très significative. Un orientateur professionnel se penche vers un jeune garçon et lui demande : que veux-tu de venir plus tard ? et il répond « suisse-allemand ». Je ne suis pas expert en matière économique, mais il ne faut pas l'être pour remarquer que depuis une trentaine d'années les élites économiques ont profondément changé. Par exemple, la présence romande dans les sphères dirigeantes à Zurich a fortement diminué par rapport à ce qu'elle était il y a vingt ans. Alors que de nombreux directeurs de grandes entreprises comme Electrowatt, la Rentenanstalt, Sulzer étaient romands, on serait en peine aujourd'hui d'en trouver l'équivalent. Un signe parlant : bien que partout en Europe les Eglises aient perdu une partie de leurs fidèles, il est tout de même frappant de constater que l'Eglise française de Zurich (protestante) a perdu deux tiers de ses membres entre 1980 et aujourd'hui. Cette absence de romands dans les sphères dirigeantes de l'économie, de même que le déficit de personnel romand dans les cadres de l'administration fédérale constituent assurément un déficit très lourd dans l'équilibre confédéral. D'autre part on constate que les centres de décision économique sont de plus en plus concentrés en Suisse alémanique et que de nombreuses entreprises sont dirigées depuis peu par des étrangers.

4. Un autre aspect important dans les relations intercommunautaires en Suisse, c'est l'émergence d'un esprit romand. Il y a toujours des différences considérables entre les divers cantons romands, comme du reste en Suisse allemande. Mais ces différences se sont en partie estompées. Les différences confessionnelles ont également fortement perdu de leur impact. L'existence d'une radio romande, puis d'une télévision romande a contribué fortement à créer une certaine unité. Je m'interroge du reste sur la réalité d'un esprit romand dont on a beaucoup parlé lors de l'élection de la nouvelle conseillère fédérale. Mais il est clair que vu de l'extérieur la Suisse romande constitue une entité et que les média ont tendance à exploiter cette entité pour monter parfois en épingle tel ou tel événement et parler du malaise romand. J'ai évité de parler du « Röstigraben » parce que cette notion, comme l'écrit Christophe Büchi, est un monstre sémantique. Mais il est clair que tous les facteurs que j'ai évoqués peuvent nous faire comprendre que la situation doit nous préoccuper.

5. Comment remédier à ce malaise et quelles mesures sont envisageables à court et à long terme ?

Je pense que ce troisième point sera l'objet de nos discussions durant ce colloque. Je me contenterai donc de dire qu'à mon sens c'est à l'école à tous les niveaux – de la primaire à l'université en passant par les écoles professionnelles – de jouer un rôle de passeur entre les cultures de nos diverses régions linguistiques. Je sais qu'une telle tâche est inscrite par exemple dans la loi fédérale de maturité et cette tâche devrait être généralisée.

Mais cette loi reste souvent lettre morte pour toutes sortes de raisons que je ne peux pas analyser aujourd'hui : indifférence ou inertie des enseignants, mais surtout un manque total d'engagement de la part des autorités et des élites politiques.

Les manuels d'enseignement de langues, les livres de lecture, les programmes au niveau des gymnases et ceux de l'université devraient aller dans ce sens.

Les échanges de classe qui existent aujourd'hui et qui sont favorisés par la Fondation pour la collaboration confédérale à Soleure devraient se multiplier mais aussi les échanges d'enseignants, d'apprentis, d'étudiants. Un exemple très concret : la conférence des recteurs suisses a mis sur pied parallèlement aux programmes européens Erasmus des mesures pour encourager la mobilité des étudiants à l'intérieur de la Suisse ; des conventions ont été passées entre les différentes universités pour les différentes disciplines et la Confédération a mis à disposition des bourses modestes pour favoriser l'opération. Ce fut une assez grande réussite, mais une fois l'opération lancée, par mesures d'économie, l'Etat fédéral a supprimé ces bourses.

Un autre exemple à un autre niveau : alors que l'Ecole polytechnique de Lausanne qui ne possède pas de section littératures et sciences humaines met sur

ped actuellement un programme obligatoire dans ce domaine en collaboration avec les universités de Lausanne et de Genève, le Poly de Zurich est en train de démanteler sa section et dans ce cadre-là de supprimer la chaire historique de littérature française.

Si l'école doit donc être investie d'un rôle important de médiateur culturel, il existe certainement d'autres instances qui devraient combler ce déficit des échanges.

2. Etat actuel de la question

Peut-on parler d'une crise ou d'un malaise dans les relations entre les communautés culturelles ? Quels pourraient être les facteurs d'explication ?

--La remise en question du mythe suisse des années 50 à nos jours et son influence sur le problème de l'identité helvétique.

--L'influence de mai 1968 sur les rapports interhumains et sur les relations interculturelles : la vague du dialecte en Suisse alémanique, la perte de prestige des institutions comme l'Ecole ou l'Eglise.

--L'influence des media, le Quatrième pouvoir et la constitution d'un esprit romand, ou plutôt la prise de conscience d'une communauté de destin

--La perte de prestige du français au cours des cinquante dernières années et la prépondérance de l'anglais. Les décisions récentes unilatérales sur l'enseignement des langues nationales.

--Les relations économiques entre les communautés et la prépondérance de Zurich

3. Comment remédier à ce malaise et quelles mesures sont envisageables à court et à long terme ?

ⁱ *Ibid.*, p. 313.

ⁱⁱ Hugo Loetscher, *Si Dieu était suisse*, Paris, Fayard, 1991.

ⁱⁱⁱ Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, p. 163, (IIème partie, lettre XIV).

^{iv} Philippe-Sirice Bridel, *Mes passetemps*, cité par Gonzague de Reynold dans *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle*, t. I, Lausanne, G. Bridel, 1909, p. 40.

^v *Etat et délices de la Suisse*, ed. 1778, chez Samuel Fauche, Neuchâtel, p. 133.